

Annexe au rapport n°40684

Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé - Fonctionnement et Investissement

DEPENSES - Crédits de paiements

N° programme	N° opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre-fonction-article)	Engagement CP
10285	1000001	Soutien aux associations de lutte contre la précarité : fonctionnement	65-58-6574	112 700,00
21023	1000002	Soutien aux associations de solidarité/santé : fonctionnement	65-58-6574	139 350,00
			TOTAL	252 050,00

Engagement d'AP

N° programme	N° opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre-fonction-article)	N° d'AP	Montant d'AP engagé par le rapport
21024	1011760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement biens mobiliers	204-58-20421	21024G	32 737,00
21024	1011760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement biens immobiliers	204-58-20422	21024G	33 000,00
				TOTAL	65 737,00

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2017-21024G	250 000,00	88 440,00	65 737,00
OPERATION	1011760		-	
détail				
dont IB	204-58-20421		28 440,00	32 737,00
dont IB	204-58-20422		60 000,00	33 000,00
Date de la dernière commission permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : 15 septembre 2017 Délibération n°53				